



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E117081 VALABLE JUSQU'AU 07/10/2026

ÉDITÉ LE 01/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Raison sociale : SVELYS (AGENCE)

Sigle : CGST SAVE

33 RUE KEPLER  
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOBIGNY 301340584

Téléphone : 02 51 37 01 32

Fax : 02 51 47 64 21

Portable :

Siret : 301 340 584 05995

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Site Internet : [www.svelys.fr](http://www.svelys.fr)

E-mail : [herve.hias@svelys.fr](mailto:herve.hias@svelys.fr)

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62 155 128

Responsabilité légale :

PONS BENOIT PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD FR00016500LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE                     | 26/09/2025           |
| 5261 | Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 28/09/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Pompe à chaleur : chauffage  | 01/01/2021         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique  | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.